



Une architecture monastique et la réforme de l'Église : l'exemple des établissements de chanoines de Saint-Augustin dans les diocèses de Sens et d'Auxerre

Estelle Hup-Dahan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/9282>

DOI : 10.4000/cem.9282

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Estelle Hup-Dahan, « Une architecture monastique et la réforme de l'Église : l'exemple des établissements de chanoines de Saint-Augustin dans les diocèses de Sens et d'Auxerre », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2008, mis en ligne le 16 janvier 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/9282> ; DOI : 10.4000/cem.9282

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

*Une architecture monastique et la réforme de l'Église : l'exemple des établissements de chanoines de Saint-Augustin dans les diocèses de Sens et d'Auxerre*¹

Estelle Hup-Dahan

- ¹ L'étendue géographique de notre étude, dispersée sur cinq départements, multiplie les lieux de conservations des archives se rapportant aux différents édifices étudiés. Une partie de cette monumentale masse de documents a déjà fait l'objet de travaux de dépouillements. Bien peu de documents sont réellement utilisables dans le contexte qui nous intéresse, et les résultats ne sont pas proportionnels à l'abondance de textes.
- ² La variété et la disparité des lieux de conservation sont le premier problème. En effet, des traces des édifices étudiés ont été trouvées dans les archives nationales, régionales, départementales et municipales. Les archives des sociétés savantes locales, qui possèdent pour certaines de véritables trésors, constituent également d'excellentes sources, malheureusement très difficiles à localiser et dont l'intérêt est inégal.
- ³ Nos recherches se sont par conséquent axées en premier lieu sur les abbayes, édifices majeurs de notre étude, à cause de l'abondance documentaire les concernant. Cependant, ces archives restent de valeurs très inégales et incomplètes, voire inexistantes pour certaines abbayes. Par exemple, l'abbaye Saint-Jean de Sens possède une « bonne » qualité d'archives utilisables pour notre étude, les documents concernant l'abbaye Saint-Pierre-en-Vallée d'Auxerre sont importants mais sont inexploitable pour notre étude tandis que pour l'abbaye de Saint-Laurent-les-Aubats il ne subsiste pratiquement rien. Dans la majeure partie des cas, les documents se bornent à plusieurs exemplaires du même document initial, et il est parfois difficile de faire le tri entre l'original et les copies. Ces documents sont souvent des bulles papales et des chartes de donations d'évêques et de

seigneurs réaffirmant les possessions, qui sont toutefois intéressants pour notre étude car ils permettent de définir un corpus d'édifices ou, du moins, de le confirmer.

- 4 Plus prosaïquement, les différentes séries d'archives dans lesquelles nous avons pu trouver des informations sont les suivantes :
- 5 • les Archives Nationales possèdent des documents dans les séries L, LL, G et S ;
- 6 • les Archives départementales du Loiret, série A ;
- 7 • pour les autres archives départementales, vu le champ d'étude qui nous intéresse, il s'agit des séries H et G, voir quelques documents en série J et B (comptes et registres des eaux et forêts) ;
- 8 • en ce qui concerne les archives municipales, elles ne disposent pas, pour la plupart d'entre elles, de système d'archivage.
- 9 Nous allons maintenant exposer les différentes informations qui peuvent être obtenues dans ces archives, au travers d'exemples concrets, illustrant autant que possible les différences de résultats selon le type de document.
- 10 Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, nous trouvons dans certaines liasses d'archives des bulles papales confirmant à chaque fois les possessions des édifices. Ces documents sont importants pour notre étude, dans la mesure où ils nous permettent de retrouver les édifices ayant appartenu aux Augustins. Ils nous autorisent également à percevoir l'ampleur du développement de ces abbayes. En effet, de nouveaux lieux sont cités dans les bulles successives.
- 11 Confirmant ces bulles, il est possible de trouver également des chartes de donations de différents archevêques et des seigneurs locaux. Par exemple, la liasse H 376 des Archives départementales de l'Yonne, nous donne la liste des 38 prieurés de l'abbaye Saint-Jean de Sens, lesquels sont peuplés de 106 chanoines. Outre l'information sur les lieux, l'information sur la population effective de chanoines constitue un élément rare, voire unique, dans notre étude.
- 12 Parmi les documents conservés dans les archives, nous avons parfois des informations permettant de retracer l'histoire architecturale de l'édifice. Ces documents nous sont d'une grande importance sur le terrain lors de l'étude architecturale proprement dite. Malheureusement, ils sont très rares, mais quelques exemples nous permettent de détailler leur intérêt exact.
- 13 Par exemple la liasse G 2398 des Archives départementales de l'Yonne décrit l'ensemble des marchés passés pour la construction de l'église de Saint-Pierre-en-Vallée d'Auxerre en 1569. Il en est de même pour la liasse H 24 qui précise, outre le détail des marchés conclus, les devis entre les chanoines de Saint-Jean de Sens et des artisans en 1672 et 1683 pour la construction de 60 stalles pour la nouvelle église. En recoupant ces informations, il est possible d'établir la date précise de la construction de la nouvelle église de l'abbaye Saint-Pierre, ainsi que de savoir qu'au dernier quart du XVII^e siècle, la nouvelle abbatale de Sens était terminée.
- 14 En ce qui concerne l'abbaye Saint-Jean de Sens, d'autres documents peuvent nous apporter des éléments pour établir son histoire architecturale : dans la liasse H 16, nous trouvons un jugement du bailli de Sens relatant un incendie de l'abbaye en 1567, donc la quasi-destruction probable de l'édifice.
- 15 Quelques documents soulèvent des questionnements. Par exemple, la liasse H 375 contient une requête des religieux constatant la ruine de l'église, ainsi qu'un autre

document donnant l'autorisation aux religieux de couper du bois pour pouvoir construire une chapelle. Dans les faits, aucune trace architecturale de cette chapelle n'apparaît sur le site et il est vraisemblable qu'elle n'a jamais existé, et que la requête n'était qu'un prétexte pour les chanoines afin d'obtenir plus de bois. Quant à la liasse L 1166-3, elle contient les actes d'un procès pour vol de plomb dans le clocher de Saint-Jean de Sens. Cette information semble impliquer la présence d'un clocher mais à cette époque il est peu vraisemblable qu'un clocher existait encore, il faudrait, par conséquent, plus vraisemblablement comprendre qu'il s'agit des toitures de l'abbatiale.

- 16 Comme nous l'avons déjà indiqué, nous avons des documents nous permettant de connaître les prieurés des différentes abbayes. Il s'agit de confirmation de donation par les archevêques, seigneurs locaux et papes. Par contre, ces documents ne nous renseignent guère sur le vrai statut de ces possessions. S'agissait-il de cure, prieuré-cure ou de prieuré simple ? D'importance capitale pour étude, ces renseignements sont rarement fournis.
- 17 D'autres documents, nous donnant des renseignements supplémentaires, permettent de reconstituer quelques relations, comme dans la liasse G 2377 des Archives départementales de l'Yonne où un document mentionne que le prieur de Saint-Eusèbe à Auxerre est effectivement un religieux de Saint-Laurent, abbaye de la Nièvre. La liasse G 2388 contient quant à elle un document mentionnant que l'administration de la paroisse de Saint-Mammert à Auxerre dépend de l'abbé de Saint-Laurent.
- 18 Par ces éléments factuels, il est possible de définir les liens tissés entre établissements et de mettre en lumière un état de dépendances, ou tout du moins d'échanges.
- 19 Afin d'établir un corpus d'édifices des plus complets, nous avons étudié une source de nature différente des précédentes. Il s'agit du pouillé du diocèse de Sens, réédité par Quevers et Stein dans les *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*. Il a ainsi pu être vérifié l'appartenance à l'ordre des chanoines de Saint-Augustin des sites trouvés dans les archives, ainsi qu'une liste beaucoup plus complète de ces sites.
- 20 Le pouillé du diocèse de Sens est un élément essentiel pour notre recherche. Grâce à celui-ci, nous avons pu établir un corpus relativement complet en nombre et en nature des édifices des chanoines réguliers pour le diocèse de Sens. Les résultats de cette recherche furent croisés avec une autre source majeure, une carte de 1665 dont il sera question plus avant.
- 21 Ce pouillé de Quevers et Stein reprend les Pouillé anciens et leurs recherches personnelles. Il donne trois principaux types d'informations : l'appartenance à l'ordre (chanoine régulier de Saint-Augustin), la dépendance (sous la collation de l'abbé de...) et le statut exact (abbaye, cure, prieuré-cure, prieuré, chapelle...). Le patronage est également le plus souvent donné, ce qui permet de ne pas faire d'erreur sur le terrain. Les auteurs font également souvent part du fruit de leurs recherches, sous forme de références à des liasses d'archives ou certains écrits concernant l'édifice mentionné.
- 22 Il convient de préciser cependant qu'une fois sur le terrain et après avoir collecté différents renseignements, il s'avère que certains sites n'appartenaient pas aux augustins. C'est le cas de Vareille, possession d'une autre abbaye sénonaise (Saint-Remi) et non de Saint-Jean.
- 23 Pour le diocèse d'Auxerre, il n'existe pas un tel pouillé. Le pouillé existant est un pouillé ancien et ne mentionne pratiquement jamais l'appartenance à tel ou tel ordre. Il est donc très peu exploitable pour notre recherche.

- 24 La création du corpus s'est donc faite principalement par l'exploitation d'une carte où sont localisés les différents édifices selon leur statut.
- 25 Nous avons en notre possession différents types de sources iconographiques : des cartes et plans, des dessins, des gravures et des photographies.
- 26 Cette carte est tirée d'un recueil de dessins à la plume conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale sous la cote Ve20-21. Datée de 1665, elle est intitulée : « Bénéfices des chanoines réguliers dans l'archevêché de Sens où sont les diocèses de Sens, Troyes, Auxerre et Nevers, sur des mémoires, envoyés des lieux. Par le P. C Le Bossu Chanoine Régulier de la congrégation de France. »
- 27 Comme il est indiqué dans son titre, la carte présente l'ensemble des possessions des chanoines réguliers dans les différents diocèses qui nous intéressent. L'auteur mentionne le lieu et représente à côté l'établissement, en suivant une légende définie. Il est heureux de constater que l'auteur a pris la peine de représenter les établissements en fonction de leur statut spécifique. Il est ainsi possible de distinguer les abbayes, les prieurés conventuels, les prieurés cures ou régulier, les prieurés simples, les cures, les secours, les chapelles et les hôpitaux.
- 28 La lecture de cette carte a pris un certain temps car les représentations accessibles n'étaient pas d'une qualité suffisante pour en faire une lecture directe : ce n'est que dans un deuxième temps que nous avons pu remarquer les différences dans la légende. De prime abord, il nous semblait que les différents établissements étaient représentés par des couleurs différentes, et non par un symbole différent comme c'est pourtant le cas ; les représentations fournies par les Archives Nationales étant en noir et blanc, la lecture en était rendue d'autant plus difficile...
- 29 La lecture des noms de lieux ne fut pas aisée également. Après avoir repéré un nom, la vérification effective avec un site encore existant est très délicate. Il nous semble évident à présent que la précision géographique n'est pas l'intérêt principal de cette carte.
- 30 Le recueil d'où est tirée cette carte présente également des dessins à la plume de différents édifices.
- 31 Un dessin à la plume représentant Saint-Jean de Sens est extrait de ce recueil. Il présente l'édifice dans l'état auquel il se trouvait au moment de la réforme de l'ordre, soit à la fin du XVI^e siècle. À partir de cette gravure, nous avons pu nous rendre compte de l'aspect de cette abbaye avant sa reconstruction. Cette représentation montre un triforium aujourd'hui disparu – soit une élévation à trois niveaux au lieu de deux actuellement – et une ébauche de bras de transept, également disparu.
- 32 Dans l'état actuel de nos recherches nous ne possédons pas d'autres dessins significatifs pouvant apporter des éléments intéressants pour notre étude. Par ailleurs, certaines photographies anciennes peuvent en partie combler cette lacune, dans le cas des édifices en partie démolis par les guerres successives.
- 33 Il existe notamment deux photographies intéressantes présentant l'abbaye de Saint-Laurent-les-Aubats dans un état de conservation radicalement différent de celui actuel. La première présente une vue de l'église avant qu'elle ne s'écroule donnant ainsi son aspect extérieur primitif. La seconde montre le portail occidental avant qu'il ne soit démonté et vendu par un antiquaire au musée de Philadelphie en 1928. Ces photographies nous apportent donc des renseignements architecturaux aujourd'hui disparus intéressants pour nos travaux.

- 34 Plusieurs des sites étudiés ont été ou sont toujours objet de rapport de fouilles. Ces rapports sont consultables au Service régional d'Archéologie. Ils peuvent ainsi nous fournir des informations sur le passé des édifices, en les replaçant dans le temps et ainsi corroborer ou non nos hypothèses. Nos recherches se sont aussi employées à fournir une bibliographie pour un grand nombre de sites. Les documents sont plus classiques.
- 35 Il s'agit souvent de monographies effectuées par des érudits locaux, tirées ou non des publications des bulletins de sociétés savantes. Il est cependant un peu difficile de se retrouver dans la multitude de ses sociétés et de leurs publications, et d'y trouver des éléments intéressants. Nous pouvons également citer les nombreux guides touristiques anciens, mais qui, pour la plupart, ne sont que de la copie d'auteur à auteur et n'apportent pas vraiment de renseignements exploitables.
- 36 Outre-Manche, l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin a fait l'objet de plusieurs travaux dont les plus importants sont ceux de J. C. Dickinson ². Son ouvrage, qui date de 1950, reste cependant une référence majeure pour l'étude de cet ordre. L'ouvrage de Roy Midmer est également un élément précieux car il s'est astreint à répertorier tous les édifices suivant les différents ordres religieux ³. Chaque édifice fait l'objet d'une petite notice avec des éléments historiques, archéologiques et bibliographiques. Il nous faut également citer les travaux plus récents dans la thèse de D. M. Robinson ⁴.
- 37 Les recherches menées en France et pour le territoire français sont des travaux beaucoup plus ponctuels. Beaucoup de monographies prennent peu, voire pas, en compte l'ordre en lui-même. Ce n'est pas une critique en soi, si l'on pense à l'organisation ou, plus justement, à l'état de « non-organisation » de l'ordre des chanoines réguliers. Cet ordre, en effet, n'est pas régi selon la logique d'autres ordres, comme celui des mendiants et des cisterciens. Chaque abbaye suit ses propres principes et peu d'éléments nous renseignent sur leurs liens et l'influence sur leurs différentes possessions. D'un point de vue religieux, Charles Dereine a été pratiquement la seule personne à avoir effectué des travaux de recherches sur les chanoines réguliers dans les années 1940-1950 ⁵.
- 38 Actuellement, les recherches les plus poussées sur les Augustins sont certainement les travaux de Sheila Bonde et Clark Maines qui travaillent sur le site de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes de Soissons depuis plus de vingt ans. Leurs recherches se sont portées aussi bien sur l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie des bâtiments. En 2003, ils ont publié, aux éditions Brepols, un ouvrage présentant l'approche d'un site dans sa globalité faisant ainsi le point sur le travail effectué durant ces vingt dernières années ⁶.
- 39 Dans une approche plus globale des Augustins, il faut citer les recherches de René Locatelli et d'Éliane Vergnolle sur la Franche-Comté ⁷. Dans le dernier ouvrage d'E. Vergnolle, le développement de l'ordre augustin ainsi que plusieurs édifices sont étudiés aussi bien sous un angle historique qu'architectural ⁸. Le rayonnement de l'ordre et l'influence de certaines communautés sur l'environnement sont présentés. Concernant l'étude des édifices, nous pouvons toutefois trouver l'aspect un peu réducteur, ne prenant en compte l'influence de telle église que sur ses granges. Outre l'aspect terminologique, grange, qui nous plonge de suite dans le monde des cisterciens et donc dans sur les liens abbayes granges de type cistercien qui ne me semble pas adapté aux augustins – dans les documents étudiés il ne nous est jamais arrivé de trouver mentionné le terme de grange –, il aurait pu être intéressant d'élargir ses liens et ses influences sur d'autres dépendances de ces abbayes (prieuré, cure, hôpital...) et d'élargir les liens et comparaisons parmi les édifices choisis.

- 40 René Locatelli, dans son étude sur l'essor des chanoines au XII^e siècle, voit ainsi se dégager trois types d'établissements⁹ : les maisons autonomes, l'amorce de congrégations et les adhésions individuelles aux prémontrés. Ces observations faites pour la Franche-Comté semblent être une généralité de ce monde de chanoines comme nous avons pu également le remarquer dans nos propres travaux de recherches.
- 41 Comme la plupart des manifestations de l'esprit humain, l'architecture est un composé de matières aussi diverses les unes que les autres. La plupart du temps, il n'est question que de l'aspect esthétique et/ou utilitaire des bâtiments ; pourtant une tendance récente cherche à intégrer un ensemble de facteurs dans l'explication de la construction qui en est une manifestation. Nous avons, par conséquent, décidé de placer notre étude entre (au moins) trois plans de connaissances : il nous faut tenir compte évidemment du côté « technique », architectural au sens monumental, de l'aspect esthétique, notamment iconographique, mais également des aspects sociaux et historiques.
- 42 Cette recherche se heurte à bon nombre de problèmes de nature variée, conséquences d'une recherche à « trois dimensions ». En effet, la recherche s'effectue sur trois champs différents : géographique, temporel et typologique, auxquels viennent se greffer les sphères liturgique et religieuse.
- 43 La définition même d'ordre pour les chanoines réguliers de Saint-Augustin est en elle-même problématique. En effet, il ne s'agit pas réellement d'un ordre tel que celui de Cîteaux ou de Cluny. L'ordre n'est pas régi, il n'existe ni maison mère, ni *a fortiori* de filiation « abbaye mère/abbaye fille ». Les établissements semblent être indépendants les uns des autres et fonctionnent, apparemment, chacun à leur façon, donc de manière autonome¹⁰. Pour autant, il semble que tous soient en relation étroite avec les évêchés.
- 44 Au cours du XI^e siècle, on voit apparaître un mouvement de réforme au sein de l'Église, qui vise à restaurer la vie canoniale. Au cours du XI^e et du XII^e siècle, les réformateurs ne cesseront de promouvoir le retour aux traditions de l'Église primitive. C'est dans cette mouvance de recherche de retour à « l'idéal apostolique » que les chanoines réguliers apparaissent. Au milieu du XI^e siècle, le Sud voit naître les premières congrégations¹¹. Pour notre région, ces premières fondations se développent un peu plus tard, souvent dès le début du XII^e siècle. Ainsi, à Saint-Laurent-les-Aubats, dans la Nièvre, un monastère est confié à des chanoines réguliers de Saint-Augustin et prend le titre d'abbaye à la fin du XI^e siècle, vers 1085, et l'abbaye Saint-Jean de Sens, dans l'Yonne est fondée en 1111.
- 45 Les XII^e et XIII^e siècles sont une période de calme où les abbayes prospèrent. Elles prennent de l'essor, s'enrichissent, augmentent leurs dépendances, grâce aux largesses des seigneurs locaux, des évêques et archevêques et même parfois du roi. Cette période d'essor laisse des empreintes, comme des témoins de leurs temps, dans les textes, comme les listes des dons que l'on peut trouver dans les archives, mais il est possible d'en retrouver des traces dans les architectures. Ainsi, cette période de calme se traduit par l'enrichissement, par des développements, des agrandissements et des enjolivements, qui sont encore parfois lisibles sur les édifices.
- 46 Suivent ensuite des temps plus troublés avec la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion. Bien sûr, de nombreuses périodes de paix s'installent tout au long de cette période ; cependant, c'est souvent la famine ou la peste qui viennent succéder aux combats, avec, pour conséquence, la réduction de la population française d'un tiers. Les destructions qui en découlent et l'état de ruines des édifices amènent le même type de remarques, avec – souvent – une lecture directe des cicatrices sur les édifices.

- 47 Nous avons vu dans le facteur chronologique un élément qui impose une variable dans l'architecture des établissements. Un autre élément complique nos efforts, la disparité même des *types-statut* des bâtiments étudiés.
- 48 L'étude se réalise sur un corpus d'environ deux cents édifices. Parmi ce corpus se trouvent des édifices très variés, ce qui soulève de nouvelles questions.
- 49 Nos édifices réunissent des abbayes, des cures, des prieurés-cures, des prieurés simples, des chapelles et également des hôpitaux. Vu la diversité des établissements pris en compte dans l'étude, il est pertinent de se poser la question de savoir s'il est possible de comparer et d'étudier ces édifices entre eux. Il est peut-être ainsi possible de mettre en évidence ou non, une architecture type en fonction du statut de l'édifice ou alors un style architectural propre à l'ordre. En outre, il est peut-être possible de mettre en évidence une architecture « de filiation ». Il faut entendre par-là, un modèle, ou, du moins, une influence de l'abbaye vers ses possessions, et peut-être également au sein même des possessions en fonction de leur position hiérarchique respective. Des sources, en effet, mentionnent que certains prieurés dépendent d'un autre prieuré et non d'une abbaye, comme c'est habituellement l'usage¹². Il sera bon d'étudier attentivement ces cas particuliers pour ne pas passer à côté d'indices, voire d'éléments de réponses à certaines questions soulevées par cette étude.
- 50 Le corpus contient également des établissements dont la dénomination reste obscure. C'est le cas notamment des établissements appelés secours. Dans la mesure du possible, il conviendra de définir clairement à quoi correspondent ces types d'établissements, c'est-à-dire d'en déterminer la fonction principale et l'usage qui en découle, usage auquel est forcément attaché un modèle d'architecture, ou tout du moins des éléments typiques. Il est évident qu'un hôpital, pour lequel la première nécessité est d'accueillir des malades et des pauvres, ou de loger les chanoines ou les chanoinesses, n'aura pas la même organisation architecturale qu'un prieuré simple, desservi par quelques chanoines (voir un seul). Il en va du même principe lorsque l'on se trouve confronté à une abbaye dans laquelle vivent plusieurs dizaines de chanoines, ou à une chapelle uniquement desservie par un ou deux chanoines.
- 51 Une autre difficulté se pose pour l'étude des différents éléments d'architecture. Notre corpus se compose de six abbayes qui sont dans des états de conservation bien différents les unes des autres. Un point commun cependant : aucune de ces abbayes n'est restée intacte. Il est alors difficile de pouvoir comparer les architectures encore existantes. Par exemple, à Sens, il ne reste que l'église abbatiale en partie reconstruite au xvii^e siècle. À Saint-Laurent-les-Aubats, il ne reste qu'une partie des lieux réguliers et une toute petite partie du chœur de l'église. À Auxerre, l'église est intacte, mais totalement reconstruite au xvi^e siècle ; il reste également une partie des lieux réguliers, qui contient apparemment des vestiges de la salle capitulaire, mais les lieux ont été aménagés pour accueillir l'actuelle M.J.C.¹³. Il en est de même à Château-Landon, où l'abbaye accueille maintenant dans ces murs une maison de retraite.
- 52 Dans de telles conditions, il est délicat de trouver des éléments comparables entre eux, comme par exemple deux dortoirs. D'autant qu'il ne faut pas oublier le facteur chronologique, qui, comme signalé précédemment, peut venir entraver les comparaisons même entre éléments de même nature.
- 53 Les travaux d'études sur les abbayes semblent montrer qu'il existe des similitudes dans les conditions de leurs fondations. En effet, toutes semblent avoir été fondées suivant la

volonté et/ou le soutien de l'évêque. Elles s'installent sur des lieux déjà occupés, ou ayant été occupés, par des communautés religieuses diverses.

- 54 À Château-Landon, Sens et à Saint-Laurent-l'Abbaye, les chanoines s'installent dans des monastères dont les origines remontent au VI^e siècle. Ces trois abbayes sont traditionnellement liées également au symbole de puissance de l'époque, Clovis. À Château-Landon, Chilbert, fils de Clovis, fait construire une église collégiale sur le tombeau de Séverin, abbé de Saint-Maurice d'Agaune. Celui-ci meurt à Château-Landon, sur son chemin de retour alors qu'il est venu délivrer Clovis d'une fièvre persistante de deux ans, « afin qu'il eût le temps de se préparer à la mort ». À Sens, la fondation du monastère serait due à saint Héraclé, qui aurait assisté saint Remi au baptême de Clovis. Quant à Saint-Laurent, le monastère est fondé sur une terre donnée par Clovis à saint Hilaire, évêque de Poitiers, à qui il attribue sa victoire à la bataille de Vouillé. Un autre trait commun à ces deux dernières abbayes est leur double patronage. En effet, dans les premiers documents les citant, ces abbayes sont mentionnées comme Saint-Héraclé et Saint-Jean de Sens, et Saint-Hilaire et Saint-Laurent les Aubats. Peut-être y faut-il y voir une trace de première abbaye mixte ?
- 55 À Provins, la nouvelle abbaye augustine est installée dans l'Hôtel-Dieu. Cette installation paraît être plus le choix de réforme d'un homme, Thibault II, qu'un choix volontaire et approuvé par les chanoines. Il semble que l'on ne trouve à offrir à la nouvelle congrégation que l'Hôtel-Dieu pour l'accueillir en ses murs. Cependant, il s'agit également d'un élément intéressant. En effet, il n'est peut-être pas anodin que cette installation se fasse dans l'ancienne Hôtel-Dieu. Peut-être y a-t-il un lien dans ce choix avec la fonction et le rôle des chanoines ?
- 56 Ces deux éléments sont des pistes de recherches, pour tenter de cerner les conditions d'installation des chanoines, de l'importance de la communauté en fonction du lieu qui leur est desservi, de la fonction des chanoines dans l'Église par le choix du type d'édifice qui leur est dévolu.
- 57 Pour entrer d'une façon plus importante dans notre sujet, nous allons présenter quels types de ces édifices, notamment deux abbayes : Saint-Jean de Sens et Saint-Laurent-les Aubats.
- 58 L'abbaye Saint-Jean se situait à l'époque médiévale hors les murs, plus précisément dans le faubourg Saint-Savinien, à l'est de la ville. Elle est placée sur la route menant à Troyes, donc sur un des grands axes marchands desservant la ville de Sens. Nous savons en effet que de nombreuses transactions commerciales s'effectuaient entre les deux villes, entre autre par le biais des foires de Champagne. On accédait alors à la ville de Sens par la porte Notre-Dame, aujourd'hui détruite, qui était presque dans l'axe de l'abbaye. Il faut préciser que l'abbaye n'était éloignée des murailles que d'une centaine de mètres. Actuellement, le site de l'ancienne abbaye conserve les lieux réguliers qui datent du XVIII^e siècle et l'ancienne église abbatiale médiévale reconstruite partiellement au XVII^e siècle.
- 59 L'église se place à l'extrémité nord de l'aile est du cloître. Elle présente un plan de type basilical à trois vaisseaux, avec une chapelle axiale à cinq pans. La longueur du bâtiment dans œuvre est de 37 m. La largeur des trois vaisseaux est de 20,80 m, la nef centrale mesurant 10,24 m. La hauteur sous voûtes des bas-côtés est de 9,60 m, celle de la nef de 18 m. Seul le chœur et la chapelle appartiennent à l'édifice médiéval. La nef a été rebâtie au XVII^e siècle. La façade reprend le style ionique. Elle possède un grand portail central et deux petits portails latéraux. Au-dessus du portail central se place une rose de style

gothique flamboyant. Au-dessus des portails latéraux se trouve une fenêtre géminée en plein cintre, surmontée d'un *oculus*. L'accès à l'église ne se fait plus par les portails de la façade mais par une petite porte qui s'ouvre sur la première travée du déambulatoire nord. Nous pouvons observer les traces de plusieurs portes, aujourd'hui bouchées, dans la deuxième travée nord et dans la troisième travée nord. Une autre se trouve sur le pan coupé sud de la chapelle. Une quatrième est visible dans la première travée sud. Il existe encore une porte dans la première travée sud qui permet l'accès au cloître.

- 60 L'élévation extérieure est à deux niveaux. Les murs de soubassement se composent d'un conglomérat de silex, moellons calcaires et de diverses sortes de pierres. Le tour des fenêtres est en pierre de taille, calcaire de couleur jaune-orangé. Les parties hautes sont également élevées en un conglomérat mais qui paraît plus homogène. Pour les parties primitives, nous trouvons un larmier au-dessus des fenêtres basses. IL repose sur une tête sculptée à ses deux extrémités. Les meneaux de ces fenêtres sont traités comme des pilastres, possédant un chapiteau feuillagé.
- 61 L'élévation intérieure est également à deux niveaux. Nous distinguons clairement les parties reconstruites au XVII^e siècle. La nef possède trois travées. La troisième travée est plus large que les deux autres. Il s'agirait de l'emplacement du transept de l'église primitive. Les piles sont de deux sortes : rondes et octogonales pour celles de la troisième travée. Au niveau de cette troisième travée, on trouve une fenêtre basse différente. Celle-ci possède quatre baies en lancettes surmontées d'un remplage de style gothique flamboyant. Les fenêtres hautes de la nef sont à triplets, celles du chœur ont un remplage géminé surmonté d'un *oculus*. Il faut préciser que toutes les parties hautes de l'édifice datent de la reconstruction du XVII^e siècle, où nous pouvons signaler la présence de vases acoustiques. Dans le déambulatoire, les fenêtres sont des triplets en tiers-point. Ces fenêtres se placent en retrait d'une petite galerie. Cette galerie d'inspiration champenoise traverse les piles qui soutiennent les voûtes. En avant de ce passage se trouvent des colonnettes à chapiteaux à crochets qui reçoivent la retombée de trois arcs, qui reprennent la forme des baies. Cette galerie fait également le tour de la chapelle. Les fenêtres de celle-ci sont à triplets surmontés d'*oculi*. Cependant, la première fenêtre de la chapelle est simple au vu de l'espace plus étroit. Reprenant l'organisation de l'extérieur, nous trouvons une archivolt au-dessus des fenêtres qui repose sur des têtes sculptées. Les piles du chœur sont composées de huit colonnettes de diamètres différents enserrant un noyau central. Les voûtes sont quadripartites et sur croisée d'ogives.
- 62 Cette galerie est présente dans de très nombreuses églises de Champagne et semble apparaître pour la première fois dans la chapelle d'axe de Saint-Remi de Reims vers 1170. Elle se retrouve aussi par la suite dans de nombreux édifices hors Champagne, comme à Villeneuve-sur-Yonne, à Saint-Étienne d'Auxerre, à Notre-Dame de Dijon mais aussi dans les cathédrales de Rouen, de Bayeux et également en Angleterre, dans la cathédrale de Durham. On peut déceler à Saint-Jean une deuxième inspiration champenoise dans les fenêtres. Dès le XII^e siècle, de nombreuses églises champenoises sont dotées dans leur déambulatoire de triplets de fenêtres encadrés sous un arc de décharge, manière que l'on retrouve à Saint-Remi de Reims. Ces fenêtres en tiers-point tendent vers la lancette. À Saint-Jean, nous trouvons ce type de fenêtres dans le déambulatoire ainsi que dans la chapelle. Les baies sont assemblées par groupe de trois, celle du milieu étant plus élevée que les deux qui l'encadrent. Les fenêtres latérales ont une largeur de 1,27 m pour une hauteur de 5 m. La fenêtre centrale mesure 1,55 m de large et 5,50 m de haut. Le principe de la claire-voie est ici appliqué bien avant Saint-Urbain de Troyes. Ces fenêtres donnent

à Saint-Jean une grande luminosité que nous trouvons dans peu d'édifices même gothiques. Tout le niveau du sol, le niveau humain, est baigné dans une grande clarté qui permet une observation aisée du décor. Ainsi, la lumière qui pénètre par ces nombreuses fenêtres permet d'apprécier au mieux la diversité des chapiteaux qui ornent l'édifice.

- 63 La plus grande partie du décor de Saint-Jean réside dans les chapiteaux. Les autres parties du décor encore présentes se retrouvent dans les corbeaux, les clés de voûtes, les écoinçons sculptés, quelques traces de polychromie, les moulurations extérieures des fenêtres ainsi qu'un bas-relief représentant la charité de saint Martin. La partie primitive de l'église possède un nombre impressionnant de chapiteaux, environ deux cent. Ils sont présents dans l'arcature aveugle, le passage champenois, les piliers, aux meneaux des fenêtres à l'extérieur et sur les colonnettes qui se placent au-dessus des piliers.
- 64 La plus belle part du décor de Saint-Jean a été laissée aux motifs végétaux. Les feuilles sont présentes dans tous les niveaux de la partie primitive de l'église. Beaucoup d'entre elles sont ressemblantes mais toutes ont au moins un détail qui les différencie. Un seul chapiteau est figuré, il représente deux griffons affrontés. Nous pouvons penser qu'il n'était unique dans l'église et qu'il devait exister d'autres chapiteaux figurés dans les parties aujourd'hui détruites de l'église primitive.
- 65 Aux chapiteaux de la galerie champenoise correspondent les chapiteaux extérieurs qui se placent dans les meneaux des fenêtres, les têtes des larmiers sont reprises dans la chapelle exactement au même niveau pour servir de support à une archivolt qui se présente comme un larmier intérieur, les moulurations des fenêtres à l'extérieur reprennent également l'idée des moulurations intérieures. Nous voyons donc une symétrie dans les décors mais il semblerait qu'il n'y a aucune correspondance dans les motifs représentés et leur position symétrique.
- 66 Concernant l'arcature aveugle qui court dans le déambulatoire et la chapelle d'axe, ce type d'arcature est présent dans de nombreux édifices et en particulier à Sens, comme à l'église Saint-Maurice, où elle se compose également d'arcs en plein cintre reposant sur des colonnettes à chapiteaux à crochets, mais aussi à la cathédrale Saint-Étienne, où l'arcature fait le tour du déambulatoire et le tour de la chapelle d'axe, la chapelle Saint-Savinien.
- 67 Plus techniquement, pour les matériaux de construction utilisés à Saint-Jean de Sens, le métal a été utilisé largement dans l'édifice et ceci à plusieurs endroits. Il a un rôle de goujon pour maintenir en cohésion les différentes parties de la colonne. Nous avons également observé des morceaux de métal que l'on pourrait assimiler à des agrafes. Il s'agit de pièces qui viennent se ficher dans le mur et qui prennent origine entre deux tambours afin de consolider le maintien de la colonnette le long du mur. Ce morceau de métal serait percé pour laisser passer le goujon et ainsi former un système d'attache efficace. Nous avons également pu observer sa présence dans les piles primitives. Il semblerait que les assises de pierres sont parcourues sur toute leur hauteur par des bandes de métal. Ces observations ont été possibles car le métal, en rouillant, a provoqué l'éclatement de certaines pierres.
- 68 La pierre utilisée est une pierre calcaire fossilifère, contenant l'empreinte de cérites. Cette pierre prend au soleil une couleur mordorée. Une rencontre avec Annie Leblanc, géologue, a permis d'identifier cette pierre. Il s'agit d'un calcaire du crétacé appelé lutécien. Ce calcaire proviendrait des carrières de Paris ou de ses alentours. Les études de Denis Cailleaux sur la cathédrale de Sens ont permis de certifier l'utilisation de cette

Pierre dans la construction de cette dernière¹⁴. Nous pensons que le chantier de la cathédrale a alimenté les petits chantiers locaux pour lesquels les frais de transports de la pierre auraient engendré trop de dépenses. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les bâtisseurs de Saint-Jean allaient s'approvisionner en pierre sur le chantier de la cathédrale qui ainsi fournissait une pierre de qualité à moindre frais.

- 69 L'utilisation de la même pierre, les similitudes de plan – à l'origine la cathédrale ne possédait, comme à Saint-Jean, qu'une seule chapelle au niveau du chœur, la chapelle d'axe dédiée à saint Savinien évangelisateur du Sénonais et l'élévation à trois niveaux avec triforium, détruite par les reconstructions du XVII^e siècle –, les similitudes de décor – arcature aveugle courant sur les murs du déambulatoire et de la chapelle d'axe, et certains chapiteaux reliés entre eux par l'entremise d'une frise. Cette technique a été utilisée à Saint-Jean pour certaines piles du déambulatoire où l'espace laissé entre les chapiteaux a été doté d'une frise végétale afin d'unifier tous les éléments – nous ramène aux liens que pouvaient avoir le chapitre canonial de la cathédrale et l'abbaye augustinienne. Cela ne fait qu'amplifier l'hypothèse d'une fondation due à une réforme partielle du chapitre de la cathédrale.
- 70 Actuellement il ne reste de l'abbaye Saint-Laurent-les-Aubats qu'une toute petite partie du chœur de l'église partiellement écroulée, et trois ailes des lieux réguliers, dont une appartenant à un particulier et l'autre à la commune, par ailleurs en mauvais état. Il ne reste de l'élévation de l'église pratiquement plus rien. Seule subsiste une toute petite partie du chœur constituée du transept et d'une chapelle au nord. Le clocher, en s'effondrant, a emporté une grande partie de la partie sud du transept. Actuellement, l'accès à ce qui reste de l'église est interdit par mesure de sécurité. Il fut donc impossible d'observer de près les structures restantes et leur décor.
- 71 L'église abbatiale était un vaste édifice, sa nef, divisée en six travées, mesurait une quarantaine de mètres de long sur 7,5 m de large. Elle était flanquée de chaque côté de collatéraux d'environ 3,5 m de large, qui se terminaient par une absidiole. Des maisons ont été construites sur l'emplacement de la nef laissant comme unique vestige deux grandes arcades et l'ancienne façade ruinée et en grande partie cachée par l'une de ces constructions. Nous pouvons cependant observer que, de part et d'autre de l'ancien portail, se trouvent deux petites baies cintrées sous un cordon de têtes de clous, chargées d'éclairer les bas-côtés. Bouché par des remplissages de maçonnerie, l'emplacement du portail est visible. Il est actuellement exposé au musée de Philadelphie. Démonté pierre par pierre, il fut vendu en 1928 par un antiquaire en même tant qu'un lot de chapiteaux de la nef. Sur le site, il ne reste donc pratiquement plus aucun élément de décor architectural, excepté les quelques éléments d'une corniche à modillons sculptés et deux chapiteaux à feuilles lisses pris dans les maçonneries des maisons construites sur l'emplacement de la nef.
- 72 Le carré du transept était couvert d'une coupole sur trompes qui permettait le passage du plan carré au plan octogonal de la tour. La naissance de la coupole est soulignée par un cordon de grosses perles. Étant grandement effondrée, des éléments de soutien ont été mis en place, ce qui empêche l'observation de la structure et de son décor, et plus précisément des reliefs sculptés présents dans les trompes, sauf un qui a été déposé et qui représente un joueur de rebec. La tour centrale, qui s'élevait au-dessus de la coupole, était octogonale. Chaque face était ornée par deux baies en tiers-point dont les arcs à redents retombés au centre sur un pilastre cannelé et de chaque côté sur une colonnette surmontée d'un chapiteau feuillagé. Les moulures des tailloirs se prolongeaient sur le

parement du mur, reliant ainsi chaque doublé sur les pans différents. La tour était couverte d'une petite flèche charpentée. Les détails ornementaux de cette tour rappellent ceux de la tour centrale de La Charité-sur-Loire.

- 73 L'aile joutant l'église appartient à la mairie. Le rez-de-chaussée accueille actuellement le culte, et quelques salles, annexes de la mairie. Il semblerait qu'à cet endroit se tenait la salle capitulaire. Nous pouvons observer de l'extérieur trois grandes arcades qui s'ouvraient sur la galerie cloître. Au dessus, se plaçait vraisemblablement le dortoir. Dans cette pièce se trouvent des espaces cloisonnés de pans de bois et torchis qui semblent être les vestiges de cellules individuelles. Malheureusement, nous n'avons pas pu pénétrer dans cette pièce, le sol manquant de s'effondrer. Ce dortoir était éclairé par des fenêtres très étroites qui s'ouvraient au-dessus de la galerie du cloître. Elles sont actuellement bouchées mais nous pouvons observer leur emplacement sur l'extérieur du bâtiment. Encore au dessus, se situent les combles couverts par une charpente en carène renversée, datant vraisemblablement du xv^e siècle. À l'extrémité de cette pièce se trouve une très belle porte romane actuellement bouchée, mais qui permettait un accès direct à l'église au niveau du transept.
- 74 L'aile retour, parallèle à l'emplacement de l'église, existe toujours mais appartient à un particulier et sert actuellement de grange. Il s'agirait vraisemblablement de l'ancien réfectoire. Sur ces ailes restent les corbeaux qui recevaient la couverture de la galerie du cloître. Tous ces éléments situeraient la construction de l'abbaye au milieu du xii^e siècle.
- 75 L'église de Chaumont-sur-Yonne constitue un autre exemple d'église datant partiellement de cette période, et possiblement antérieure ; selon la tradition, on fait remonter sa construction primitive à Salon, Vicomte de Sens en 1132. Elle est constituée d'une nef de trois travées voûtées sur croisée d'ogives. Le chœur a une seule travée également voûtée sur croisée d'ogives mais de hauteur plus importante, et se termine par une absidiole percée de cinq petites baies élancées. La nef est flanquée d'un bas-côté au sud. La diversité stylistique des chapiteaux présents dans l'édifice montre le caractère roman de l'édifice et les différentes campagnes de construction.
- 76 L'église de Chaumont possède une tour-clocher de dimension importante. Il semble qu'elle fasse partie d'une série d'église du nord du diocèse de Sens qui possèdent toutes une tour-clocher très impressionnante. Celle-ci se place souvent au niveau de la façade occidentale du bâtiment. Dans ce groupe, nous trouvons les églises de Bombon, Brannay, Chenoise, Chartrettes, Lixy, Marolles, Sourdun, Villemanoché, Vinneuf et Voisines. Le lien qui uni ces églises, outre l'appartenance à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, apparaît n'être que géographique. En effet, elles possèdent un statut différent, pour certaines il s'agit de prieuré et pour d'autres de prieuré-cure. Les Chartrettes étant même à l'origine d'une chapelle. Elles n'appartiennent pas à la même abbaye. Les églises de Bombon et Les Chartrettes appartiennent à l'abbaye du Jard, celles de Brannay, Lixy et Vinneuf à l'abbaye de Saint-Jean de Sens, et Chenoise et Sourdun appartiennent à Saint-Jacques de Provins. Il ne peut donc pas y avoir un modèle choisi et proposé par une abbaye, mais il s'agit bien plus d'une préférence locale pour ce type de modèle architectural.
- 77 Dans cette présentation, nous avons essayé de cerner certains aspects de notre étude sur les établissements des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Nous avons présenté assez exhaustivement les sources et les travaux utilisés, en tentant d'appréhender les différents

types qui les composent, ce que nous pouvons en extraire ainsi que les problèmes qui peuvent également se poser.

- 78 La présentation de certains établissements a permis de faire le point sur ce que l'on peut apercevoir dans l'architecture augustinienne. Il semble qu'un bon nombre d'édifices est fait l'objet d'un programme décoratif assez poussé, comme nous avons pu l'appréhender avec l'abbaye Saint-Jean de Sens, mais aussi comme le présente un grand nombre d'églises non présentées ici, où de nombreuses traces de peintures murales sont encore visibles, nous citerons ici quelques édifices les plus marquant comme la Ferté-Loupière, Branches ou encore Chevry-sous-Bignon. Cependant, il apparaît clairement également que les partis pris architecturaux sont des particularismes régionaux comme nous l'avons vu avec l'abbaye de Saint-Laurent-les-Aubats et le groupe d'édifices du nord du diocèse de Sens.

NOTES

1. Cet article propose de faire le point sur l'avancement de mon sujet de thèse en mettant en avant les différentes sources utilisées et les questionnements posés par l'étude de celles-ci. Dans un deuxième temps, il s'agit d'une approche des différentes études déjà menées par divers chercheurs et d'apporter les premières conclusions tirées de l'étude de quelques édifices se détachant du corpus de plus de deux cents établissements.
2. J. C. DINCKINSON, *The Origins of the Austin Canons and their Introduction into England*, Londres, 1950. Il nous faut également mentionner les articles suivants : « Les constructions des premiers chanoines réguliers en Angleterre », *Cahiers de civilisation médiévale*, 10 (1967), p. 179-198 et « The buildings of the English Austin Canons after the Dissolution of the Monasteries », *The Journal of the British Archaeological Association*, 30 (1967, 3^e s.), p. 60-75.
3. R. MIDMER, *English Medieval Monasteries (1066-1540). A Summary*, Londres, 1979.
4. D. M. ROBINSON, *The Geography of Augustinian Settlement in Medieval England and Wales*, 2 vol., Oxford, 1980 (BAR British Series, 80).
5. Il faut citer en priorité : C. DEREINE, « Vie commune, règle de saint Augustin et chanoines réguliers au XI^e siècle », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 41 (1946), p. 365-406 et « Chanoines réguliers », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, t. 12, 1953, col. 375-406.
6. S. BONDE et C. MAINES, *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons. Approaches to its Architecture, Archaeology and History*, Turnhout, 2003.
7. R. LOCATELLI, *Sur les chemins de la perfection : moines et chanoines dans le diocèse de Besançon, vers 1060-1220*, Saint-Étienne, 1992.
8. É. VERGNOLLE, dir., *La création architecturale en Franche-Comté au XII^e siècle : du roman au gothique*, Paris, 2000.
9. Voir le chapitre « L'essor des chanoines réguliers au XII^e siècle », in É. VERGNOLLE, dir., *La création...*, *ibid.*, p. 169-192.

10. J. CHÂTILLON, *Le mouvement canonial au Moyen Âge. Réforme de l'Église, spiritualité et culture*. Études réunies par Patrice Sicard, Turnhout, 1992.
 11. C. DEREINE, « Chanoines réguliers »..., *op. cit.*
 12. Le prieuré de Dorlot est en effet mentionné dans les archives comme dépendant de Flotin, qui est également un prieuré.
 13. F. HENRION, « Une sépulture en coffrage de pierres dans la salle capitulaire de l'ancienne abbaye Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre », *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 130 (1998), p. 17-26.
 14. D. CAILLEAUX, *La cathédrale en chantier*, Paris, 1999.
-

INDEX

Index géographique : France/Auxerre, France/Sens

Mots-clés : chanoine, ordre de Saint-Augustin, diocèse

AUTEUR

ESTELLE HUP-DAHAN

Université de Bourgogne / UMR 5594 ARTeHIS